



**Écoles Nationales Supérieures de Mines  
Albi, Alès, Douai, Nantes**

**Notice destinée aux candidats à  
l'Admission Sur Titres**

**Session 2016**

## Sommaire

1. Titres pris en considération .....	3
1.1 Pour une admission sur titre en première année du cycle ingénieur .....	3
1.1.1 Titres français .....	3
1.1.2 Titres étrangers .....	3
1.2 Pour une admission sur titre en deuxième année du cycle ingénieur .....	3
1.2.1 Titres français .....	3
1.2.2 Titres étrangers .....	3
1.3 Autres conditions .....	3
2. Nombres de places ouvertes aux admissions sur titres en 2016.....	4
3. Procédure d'admission .....	4
3.1 Principes .....	4
3.2 Constitution et dépôt du dossier de candidature .....	5
3.3 Admissibilité.....	7
3.4 Épreuves probatoires .....	8
3.5 Procédure d'intégration commune.....	8
4. Annexes .....	10
Annexe 1 : Titres pris en considération pour l'admission sur titres en 1 <sup>ère</sup> année.....	10
Annexe 2 : Titres pris en considération pour l'admission sur titres en 2 <sup>ème</sup> année.....	11
Annexe 3 : Nature des épreuves probatoires .....	12
Épreuve d'anglais .....	12
Épreuve d'entretien avec jury.....	12
Annexe 4 : Présentation succincte de Mines Albi, Mines Alès, Mines Douai, Mines Nantes .....	12

## **1. Titres pris en considération**

### **1.1 Pour une admission sur titre en première année du cycle ingénieur**

#### **1.1.1 Titres français**

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires d'un diplôme ou titre français de niveau **LICENCE (L3)** ou d'un **diplôme de DUT**, dont les spécialités figurent dans l'[annexe 1](#).

Il est à noter que les diplômes, titres et spécialités recevables sont propres à chaque école ; les candidats sont invités à se reporter aux tableaux de l'[annexe 1](#).

#### **1.1.2 Titres étrangers**

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires de formation, diplôme ou titre jugés, par le jury d'admission, équivalents aux titres et diplômes de l'[annexe 1](#).

### **1.2 Pour une admission sur titre en deuxième année du cycle ingénieur**

#### **1.2.1 Titres français**

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires d'un titre de niveau Bac+4, **première année de cycle Master validée (M1)** dans certaines spécialités, ou d'un diplôme ou titre équivalent attestant le suivi d'un cursus universitaire d'au moins quatre années d'études après le baccalauréat. La liste des spécialités conditionnant la recevabilité des dossiers de candidature figure, pour chaque école, dans les tableaux de l'[annexe 2](#).

Ne sont pas autorisés à postuler les étudiants titulaires d'un diplôme de niveau Bac+5 (M2).

#### **1.2.2 Titres étrangers**

Sont autorisés à présenter leur candidature les étudiants titulaires de formation, diplôme ou titre jugés, par le jury d'admission, équivalents aux titres et diplômes de l'[annexe 2](#).

### **1.3 Autres conditions**

Ne sont pas autorisées les candidatures des étudiants qui se présentent, la même année, à une ou plusieurs Écoles Nationales Supérieures des Mines d'Albi, Alès, Douai, Nantes, par une voie d'admission autre que celle de l'admission sur titres.

Dans le cadre de la validation des enseignements supérieurs, le jury d'admission sur titres est le seul habilité à examiner la validité de la candidature.

## 2. Nombres de places ouvertes aux admissions sur titres en 2016

Tableau 1 : Nombres de places par école et voie d'admission en première année

Écoles	Admission en 1 <sup>ère</sup> année*		Total
	Licence (L3)	DUT	
Mines Albi	5	0	5
Mines Alès	7	8	15
Mines Douai	5	5	10
Mines Nantes	5	0	5
<b>Total</b>	23	12	35

\*Le jury d'admission se réserve la possibilité de reporter des places non pourvues d'une filière sur une autre.

Tableau 2 : Nombres de places par école pour une admission en deuxième année – filière Master 1

Écoles	Admission en 2 <sup>ème</sup> année
Mines Albi	10
Mines Alès	5
Mines Douai	5
Mines Nantes	5
<b>Total</b>	25

### Nota bene

Des admissions sur titres d'étudiants français ou étrangers peuvent être organisées dans chaque école pour des publics spécifiques.

C'est dans ce cas le jury local d'admission qui instruit les dossiers de candidature et propose au directeur de l'École concernée la liste des élèves stagiaires admis sur titre dans le cycle ingénieur en première ou deuxième année.

## 3. Procédure d'admission

### 3.1 Principes

Le dossier de candidature est unique pour les quatre écoles. Selon les Écoles dans lesquelles votre dossier est recevable (cf. annexes [1](#) et [2](#)), vous devez établir un ordre préférentiel des Écoles pour lesquelles vous êtes candidat. Dès lors, votre dossier de candidature devra être adressé à l'École des Mines que vous aurez placée en premier choix au plus tard le **2 mai 2016**.

**L'attention du candidat est attirée sur le fait que son diplôme peut être recevable dans une École Nationale Supérieure des Mines et pas dans une autre ; il lui appartient de vérifier cet état de fait dans les tableaux des annexes [1](#) et [2](#), et d'en tenir compte dans l'établissement de son ordre préférentiel.**

*Exemple : Vous êtes actuellement étudiant en 3<sup>ème</sup> année de Licence de Mécanique. Vous ne pouvez être candidat que pour trois des quatre Écoles : Mines Albi, Mines Alès et Mines Douai.*

L'ordre préférentiel est très important pour la procédure d'intégration. Toute demande de modification de l'ordre préférentiel sera **rejetée**.

Une fois votre dossier de candidature déposé dans l'École de choix 1, la procédure comporte quatre phases :

- **Admissibilité** : votre dossier est examiné par le jury, qui peut soit rejeter votre candidature, soit vous déclarer admissible. Si vous êtes admissible, vous l'êtes dans toutes les écoles pour lesquelles vous êtes candidat. La commission d'admissibilité aura lieu le **26 mai 2016**. Les résultats seront publiés sur internet (<http://www.mines.net>) le **27 mai 2016 à 20h**.
- **Épreuves probatoires** : les candidats admissibles sont convoqués à des épreuves probatoires qui se déroulent dans l'École de choix 1 sur **une journée entre le 7 et le 20 juin 2016**.
- **Admission** : le jury, au vu de votre dossier et du résultat des épreuves probatoires, établit les tableaux d'admission communs. La commission d'admission aura lieu le **5 juillet 2016**. Les résultats seront publiés sur internet (<http://www.mines.net>) le **6 juillet 2016 à 20h**.
- **Intégration** : si vous êtes retenu, vous pourrez consulter, sur internet (<http://www.mines.net>), une proposition d'intégration, tenant compte de vos résultats, de votre choix préférentiel et des places disponibles. Les propositions d'intégration se déroulent **du 6 au 19 juillet 2016**.

### **3.2 Constitution et dépôt du dossier de candidature**

Vous ne devez remplir **qu'un dossier de candidature unique**, quel que soit le nombre d'Écoles pour lesquelles vous êtes candidat. Ce dossier doit comporter l'ordre préférentiel des Écoles pour lesquelles vous êtes candidat, **en tenant compte des conditions de recevabilité de votre diplôme** (cf annexes **1** et **2**).

Votre dossier doit être adressé à l'École de choix 1 au plus tard le **2 mai 2016**.

**Mines ALBI**

Service Admissions  
Campus Jarlard – Route de Teillet  
81013 ALBI CT Cedex 09  
[admissions@mines-albi.fr](mailto:admissions@mines-albi.fr)

**Mines DOUAI**

Service Formation d'Ingénieurs Généralistes  
Unité Admissions et Scolarité  
941, rue Charles Bourseul  
CS 10838  
59508 DOUAI Cedex  
[admissions@mines-douai.fr](mailto:admissions@mines-douai.fr)

**Mines ALÈS**

Équipe Admissions  
6, avenue de Clavières  
30319 ALÈS Cedex  
[admissions@mines-ales.fr](mailto:admissions@mines-ales.fr)

**Mines NANTES**

Service Admissions  
4, rue Alfred Kastler – La Chantrerie  
BP 20722  
44307 NANTES Cedex 3  
[admissions@mines-nantes.fr](mailto:admissions@mines-nantes.fr)

Si, à la date du 2 mai 2016, vous ne possédez pas encore l'un des titres exigés, vous devrez, aussitôt le titre acquis, envoyer dans les meilleurs délais, en tout état de cause au plus tard le **1<sup>er</sup> juillet 2016**, les pièces justificatives correspondantes. En aucun cas l'admission ne pourra être prononcée si ces pièces justificatives sont manquantes.

Votre **dossier de candidature** doit comporter, dès son dépôt, les pièces justificatives et documents suivants :

1. Un **dossier d'inscription**, fourni sur simple demande au service admissions de l'une des écoles ou téléchargeable sur internet (<http://www.mines.net> ou les sites des différentes Écoles), **dûment complété** ;
2. Les **pièces officielles** suivantes :
  - Une photocopie de votre carte nationale d'identité, passeport ou livret de famille, ou un extrait d'acte de naissance (document en langue française) ;
  - Un certificat de scolarité pour l'année 2015-2016 (ou, le cas échéant, pour l'année scolaire d'obtention du diplôme requis) précisant la formation suivie ;
  - Vos **relevés de notes obtenues** pendant l'année scolaire 2014-2015 et le 1<sup>er</sup> semestre 2015-2016 (ou, le cas échéant, pendant les deux années précédant l'obtention du diplôme requis) ;
  - Des photocopies de vos **attestations de diplômes ou de titres (baccalauréat et depuis le baccalauréat)** et, en tout état de cause **au plus tard le 1<sup>er</sup> juillet 2016**, une copie du diplôme requis ou de l'attestation correspondante ainsi que le **relevé de notes du 2<sup>ème</sup> semestre 2015-2016**.
  - Les étudiants inscrits en Licence (L3) au titre de l'année scolaire 2015-2016 devront impérativement fournir, dès le dépôt de leur dossier d'inscription, le synoptique détaillé de l'année L3 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...).
  - Les étudiants inscrits en 1<sup>ère</sup> année de Master au titre de l'année scolaire 2015-2016 devront fournir, dès le dépôt de leur dossier de candidature, le synoptique détaillé de l'année M1 (cours suivis, volumes horaires, coefficients...) ainsi que les relevés de notes de l'année scolaire précédente.

3. Une **fiche d'appréciation confidentielle**, complétée par le responsable, ou toute autre personne qualifiée, du dernier cycle d'études que vous avez suivi. Cette appréciation devra être jointe au dossier sous pli confidentiel.
4. Une **lettre de motivation manuscrite**, écrite à l'encre noire, qui précise dans quelles conditions se sont déroulées vos études antérieures, les raisons de vos orientations successives, les raisons de votre projet de poursuite d'études au sein d'une École Nationale Supérieure des Mines, la justification de vos choix d'Écoles, la carrière que vous envisagez à la sortie de l'École. Les étudiants inscrits en Master au titre de l'année scolaire 2015-2016 devront argumenter leur choix préférentiel pour démontrer l'articulation logique entre la formation suivie en Bac+4 et le choix d'École.
5. Un **curriculum vitae** comportant des éléments précis des formations et des stages suivis depuis le baccalauréat.
6. Un **chèque de 76 euros** libellé à l'ordre de « l'agent comptable de l'École Nationale Supérieure des Mines de ..... » (indiquer l'école de choix 1) correspondant au paiement des droits d'inscription. Ce montant est fixe quel que soit le nombre d'Écoles auxquelles vous êtes candidat(e). Ces droits d'inscription restent acquis à l'École.
7. Les **candidats boursiers** du gouvernement français (Bourses de l'enseignement supérieur, du CROUS, EGIDE...) sont exonérés des droits d'inscription sous réserve d'avoir fourni les documents fixés dans le cadre de l'inscription commune (attestation délivrée par le CROUS).

### 3.3 Admissibilité

Le jury de recrutement commun aux quatre écoles est chargé d'instruire les dossiers reçus. Ce jury examine :

- Les conditions de recevabilité des dossiers et notamment celles relatives à la nature et aux spécialités des titres ou des diplômes requis,
- La qualité des dossiers, en s'appuyant en particulier sur la fiche d'appréciation confidentielle du responsable de votre formation, sur vos résultats obtenus pendant les deux dernières années d'études menant au diplôme requis et sur votre parcours depuis l'obtention du baccalauréat.

L'admissibilité vaut pour toutes les Écoles auxquelles vous êtes candidat(e), sous réserve des conditions de recevabilité propres à chacune. Le jury d'admission sur titres dresse la liste des candidats convoqués aux épreuves probatoires. Cette liste est consultable dans les quatre Écoles Nationales Supérieures des Mines, ainsi que,

dès le 27 mai 2016 à 20h, sur le site <http://www.mines.net>.

**Les décisions du jury sont sans appel.**

### 3.4 Épreuves probatoires

Les candidats déclarés admissibles sont convoqués, dans l'École de choix 1, à venir passer les épreuves probatoires. Celles-ci sont organisées sur une journée entre le 7 et le 20 juin 2016, et comportent :

- Un entretien avec jury,
- Un test d'anglais.

Une note inférieure ou égale à 4/20 à l'une de ces épreuves est éliminatoire. Les candidats admissibles pourront prendre connaissance de leur date de convocation sur le site <http://www.mines.net>. Pour davantage d'information sur ces épreuves, se référer à l'[annexe 3](#).

Le calendrier prévisionnel des épreuves probatoires orales par École figure dans le Tableau ci-dessous :

Tableau 4 : calendrier prévisionnel des épreuves orales par École

Session 2016	Mines Albi	Mines Alès	Mines Douai	Mines Nantes
Mardi 7 juin	X			X
Mercredi 8 juin	X	X		
Jeudi 9 juin		X		
Vendredi 10 juin		X		
Jeudi 16 juin			X	X
Vendredi 17 juin			X	
Lundi 20 juin			X	

### 3.5 Procédure d'intégration commune

Toute la procédure d'intégration se déroule par internet, sur le site <http://www.mines.net>. Votre code confidentiel pour y accéder vous sera communiqué le jour des épreuves orales.

L'ordre préférentiel dans lequel vous aurez classé les Écoles lors du dépôt de votre dossier de candidature est pris en compte dans les propositions qui vous seront faites. Une admission dans une École vous fait perdre le droit d'intégrer les Écoles moins bien classées dans votre liste de choix.

Les tableaux d'admission sont mis à jour à chaque début de période. Votre situation dans ces tableaux d'admission (des écoles choisies lors de votre inscription) peut donc évoluer entre deux périodes. Le calendrier comporte 3 périodes allant **du mercredi 6 juillet au mardi 19 juillet 2016**.

Tableau 5 : calendrier des périodes d'intégration

Période	Début de période	Heure	Fin de période	Heure
1	Mercredi 6 juillet	20h au plus tard	Vendredi 8 juillet	23h
2	Lundi 11 juillet	12h	Mercredi 13 juillet	23h
3	Vendredi 15 juillet	12h	Mardi 19 juillet	23h

**IMPORTANT : tout(e) candidat(e) désirant maintenir sa candidature doit obligatoirement se connecter au cours de chaque période. En cas de non connexion ou de non réponse à la proposition qui vous est faite, vous serez automatiquement éliminé(e) des tableaux d'admission.**



Il appartient à chaque candidat(e) de suivre l'évolution de son statut dans la liste. En fonction de votre position dans les Écoles que vous avez choisies lors de l'inscription, vous avez à prendre l'une des décisions suivantes :

- **OUI DÉFINITIF** : j'intègre l'École qui m'est proposée. Si cette école n'est pas mon école de choix 1, je ne souhaite pas intégrer l'une des autres écoles mieux classées dans ma liste de choix.
- **OUI MAIS(\*)** : j'intègre provisoirement l'École qui m'est proposée, mais j'espère qu'une école mieux classée dans mon choix me sera proposée ultérieurement.
- **NON MAIS(\*)** : je refuse l'École qui m'est proposée, mais j'espère qu'une école mieux classée dans ma liste de choix me sera proposée ultérieurement.
- **ATTENTE(\*)** : je maintiens ma candidature et reste susceptible d'être admis(e) dans toutes les Écoles auxquelles je suis candidat(e) ; j'espère qu'une École me sera proposée ultérieurement.
- **NON** : je démissionne de toutes les Écoles choisies.

**(\*)Vous devez vous connecter à chaque période (à partir du 6 juillet 2016) pour valider (le cas échéant) votre décision d'intégration ou maintenir votre candidature.**

Vous disposez d'un délai très court pour prendre votre décision et pour la valider sur internet : lorsqu'une École vous est proposée, vous devez indiquer votre décision avant la fin de la période en cours. Si vous ne pouvez pas effectuer cette opération vous-même, donnez des consignes précises à l'un de vos proches en lui communiquant votre code.

En cas de décision d'intégration, (« oui définitif » ou « oui mais »), vous devez transmettre à l'École concernée, le dossier d'intégration qui vous sera remis lors des épreuves orales d'admission (sauf dans le cas où ce dossier a déjà été envoyé à une autre École).

Les décisions d'admission sont sans appel.

Les candidat(e)s déclaré(e)s admis(e) sont nommé(e)s élèves stagiaires de l'École. Après une année d'études, l'autorité compétente statue sur leur titularisation, au vu de leurs résultats scolaires.

## 4. Annexes

### Annexe 1 : Titres pris en considération pour l'admission sur titres en 1<sup>ère</sup> année

Sont autorisés à présenter leur candidature à l'admission sur titres en première année dans les Écoles Nationales Supérieures des Mines, les étudiants titulaires de l'un des diplômes ou titres figurant dans le tableau suivant.

Tableau 6 : Titres, diplômes ou formations requis pour une admission en 1<sup>ère</sup> année

Titre, diplôme ou formation	Mines Albi	Mines Alès	Mines Douai	Mines Nantes
Licence (L3)	Oui	Oui	Oui	Oui
DUT	Non	Oui	Oui	Non

La liste des mentions ou spécialités des Licences et des DUT, conditionnant la recevabilité des dossiers de candidature pour chaque école, figure dans les tableaux ci-après. Les étudiants étrangers sont autorisés à présenter leur candidature s'ils disposent de diplômes ou titres jugés, par la commission d'admissibilité, équivalents à ceux indiqués dans les tableaux ci-dessous.

Le Tableau ci-dessous indique les mentions (ou spécialités) des **Licences** recevables pour chaque École. Les candidats devront impérativement produire le synoptique du cursus suivi en L1, L2 et L3 afin de valider la cohérence avec les programmes pédagogiques des Écoles Nationales Supérieures des Mines d'Albi, Alès, Douai, Nantes.

Tableau 7 : Licences recevables pour une admission en première année

Licences	Mines Albi	Mines Alès	Mines Douai	Mines Nantes
Chimie	Oui	Oui	Oui	Non
Biologie, Biochimie	Oui	Oui	Non	Non
Informatique (sauf informatique de gestion)	Oui	Oui	Oui	Oui
Mathématiques et Informatique	Oui	Oui	Oui	Oui
Mathématiques et Physique	Oui	Oui	Oui	Oui
EEA (Électronique, Électrotechnique, Automatique)	Oui	Oui	Oui	Oui
Mécanique, Génie Mécanique, Génie Civil	Oui	Oui	Oui	Non
Matériaux	Oui	Oui	Oui	Non
Physique	Oui	Oui	Oui	Oui
Sciences et Techniques pour l'Ingénieur	Oui	Oui	Oui	Oui

Les DUT dont les spécialités suivent sont acceptés dans les conditions suivantes (les DUT ne figurant pas dans cette liste ne sont pas acceptés) :

**Tableau 8 : DUT recevables pour une admission en première année**

Diplômes Universitaires de Technologie (DUT)	Mines Albi	Mines Alès	Mines Douai	Mines Nantes
Chimie	Non	Oui	Oui	Non
Génie chimique, génie des procédés	Non	Oui	Oui	Non
Génie civil	Non	Oui	Oui	Non
Génie électrique et informatique industrielle	Non	Oui	Oui	Non
Génie industriel et maintenance	Non	Oui	Oui	Non
Génie mécanique et productique	Non	Oui	Oui	Non
Génie thermique et énergie	Non	Oui	Oui	Non
Informatique	Non	Oui	Oui	Non
Mesures physiques	Non	Oui	Oui	Non
Sciences et génie des matériaux	Non	Oui	Oui	Non

## Annexe 2 : Titres pris en considération pour l'admission sur titres en 2<sup>ème</sup> année

Les étudiants pouvant justifier d'une première année de formation en cycle Master validée (M1) peuvent postuler. Le tableau ci-dessous indique les domaines ou mentions recevables pour chaque école nationale supérieure des mines.

Ils devront impérativement produire le synoptique du cursus suivi en M1. Le jury de recrutement vérifiera la cohérence entre la formation suivie et la formation de l'école envisagée :

**Tableau 9 : Étudiants en première année de cycle master**

Domaines ou mentions	Mines Albi	Mines Alès	Mines Douai	Mines Nantes
Mathématiques	Oui	Oui	Oui	Non
Physique	Oui	Oui	Oui	Oui
Electronique, électricité, automatique	Oui	Oui	Oui	Oui
Informatique	Oui	Oui	Oui	Oui
Sciences de l'ingénieur	Oui	Oui	Oui	Oui
Mécanique	Oui	Oui	Oui	Non
Matériaux	Oui	Oui	Oui	Non
Génie des procédés	Oui	Oui	Oui	Oui
Génie civil	Non	Oui	Oui	Non
Sciences de l'environnement	Oui	Oui	Oui	Oui
Chimie	Oui	Oui	Oui	Non
Biochimie, Biologie	Oui	Oui	Non	Non
Géosciences	Non	Oui	Non	Non

## **Annexe 3 : Nature des épreuves probatoires**

### **Épreuve d'anglais**

L'épreuve d'anglais, d'une durée de 15 minutes, est un entretien avec un examinateur. Elle comporte trois phases de durées sensiblement égales :

- Présentation du candidat par lui-même,
- Description et analyse d'un document iconographique (image ou photo),
- Dialogue à partir d'une mise en situation de la vie courante.

### **Épreuve d'entretien avec jury**

La durée de l'entretien est de 25 minutes. Pendant 10 minutes maximum, le candidat se présente, puis il dialogue avec le jury.

Les questions du jury portent sur :

- Le vécu du candidat,
- Ses études,
- Ses centres d'intérêt,
- Ses motivations pour le métier d'ingénieur,
- La manière dont il envisage sa formation et son parcours professionnel,
- Etc.

## **Annexe 4 : Présentation succincte de Mines Albi, Mines Alès, Mines Douai, Mines Nantes**

(voir pages suivantes).

**MINES ALBI**  
**Campus Jarlard – Route de Teillet**  
**81013 ALBI CT Cedex 09**  
**Tél. : 05 63 49 30 45 / 33 44 • Fax : 05 63 49 30 99**  
**[admissions@mines-albi.fr](mailto:admissions@mines-albi.fr)**  
**Site web : <http://www.mines-albi.fr>**

## FORMATION

Durée : 3 ans (Concours Spé, L3, filière apprentissage) ou 2 ans (Master 1, Pharmaciens 5e année \*)

\* NB : les étudiants des facultés de pharmacie (en 5<sup>e</sup> année filière industrie) souhaitant préparer le double diplôme pharmacien-ingénieur sont recrutés directement par l'École des Mines d'Albi: voir [www.mines-albi.fr](http://www.mines-albi.fr)

Une formation généraliste pour devenir un acteur fort dans les processus d'innovation, maîtrisant les systèmes complexes, ayant la capacité d'acquérir des connaissances scientifiques et de gestion, associant la créativité, la connaissance des marchés, la gestion du risque, gardant un esprit « entrepreneurial ».

Une pédagogie axée sur le travail en équipe, la communication et l'ouverture internationale, de nombreuses possibilités de personnalisation du cursus en fonction du projet professionnel.

Huit options en lien avec notre recherche

-Energie et éco-activités :

- 1 Bâtiment à énergie positive
- 2 Ressources, conversions et efficacité énergétique

-Ingénierie des matériaux avancés et des structures :

- 3 Ingénierie des matériaux aéronautique et spatial
- 4 Ingénierie des matériaux automobile et grandes séries

-Bio-santé ingénierie :

- 5 Pharma-bio-santé
- 6 Agro-bio-santé

-Génie industriel, processus et systèmes d'information

- 7 Génie industriel,
- 8 Génie des systèmes d'information

S'y ajoutent toutes les options des écoles de l'Institut Mines-Télécom ainsi que toutes les options des universités internationales partenaires.

Une dimension internationale garantie :

- Stage ou séjour académique à l'étranger obligatoire

- la maîtrise impérative de l'Anglais et d'une autre langue étrangère à choisir (allemand, espagnol, italien, portugais, chinois...)

- des échanges internationaux avec 30 universités dont 23 européennes : Allemagne Angleterre, Australie, Canada, Espagne, Etats-Unis, Finlande, Italie, Norvège, Portugal, République Tchèque, Roumanie, Suède

-Une expérience en industrie avec un stage en entreprise chaque année.

PLACEMENT des cinq dernières promotions :

Le délai moyen pour obtenir le premier emploi est de 2 mois

Pour 88 % de nos ingénieurs, le premier emploi est un contrat à durée indéterminée.

Près de la moitié de nos élèves en dernière année d'études ont des propositions d'embauche avant la sortie

Salaire moyen d'embauche : 34,5 K€ par an.

## ACTIVITES ET ASSOCIATIONS

Des occasions multiples de s'investir dans la vie de l'École

Un Bureau des Élèves dynamique : clubs sportifs et culturels...

Des manifestations d'envergure : Gala des Mines (soirée de prestige), Challenge du Mineur (tournoi de rugby à 7), Festival européen de théâtre (Achéa), nuit du volley (OVNI), festival du tarot...

## RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

600 élèves en formation ingénieur

Droits de scolarité : 1850 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 3850 €/an pour les étudiants hors union européenne

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation nationale (sur crédits École).

Possibilité de logement pour tous les élèves-ingénieurs : résidences implantées sur le campus ou en centre ville, studio meublé de 18 m<sup>2</sup> avec prise télévision, ligne téléphonique, réseau informatique (pièce principale avec literie et bureau, salle d'eau avec WC, cuisine intégrée), loyer d'environ 306 € par mois (toutes charges incluses et hors aides au logement).

Albi est à moins d'une heure de Toulouse (billet d'avion A.R. Paris-Toulouse à partir de 90 euros).

Directeur des Études : Jean -Paul RAMOND

Service admissions : Claire BERNIGOLE, Patrick BLAY, Albérique BLOIS

**MINES ALÈS**  
**6, Avenue de Clavières 30319 ALÈS Cedex**  
**Tél. : 04 66 78 50 58 ou 50 57 • Fax : 04 66 78 50 59**  
**admissions@mines-ales.fr**  
**Site web : <http://www.mines-ales.fr>**

### FORMATION

Durée : 3 ans (Spé, Spé ATS, L3, DUT) ou 2 ans (Master 1)

**Une formation d'ingénieur généraliste.** Des connaissances scientifiques, techniques et de management de hauts niveaux acquises dans un environnement de type entrepreneurial. L'ingénieur des Mines d'Alès est un ingénieur capable de prendre des risques, d'inventer, d'innover, de décider, d'agir et de créer de l'activité.

**Une pédagogie novatrice,** la formation - action. Un système éducatif qui se veut ouvert, actif, proche de l'entreprise, confrontant l'étudiant à des situations réelles.

**Une connaissance pratique du milieu industriel.** En plus des stages et du projet de fin d'études, les élèves réalisent 2 missions de terrain en entreprise de 5 semaines chacune et un projet de recherche en laboratoire.

Au cours des deux dernières années de formation, un **large choix d'options** est proposé, **12** au total, dans les domaines suivants :

<ul style="list-style-type: none"><li>• Ingénierie &amp; construction</li><li>• Bâtiment et énergie</li><li>• Conception mécatronique</li><li>• Innovation matériaux &amp; conception</li><li>• Sécurité industrielle</li><li>• Risques majeurs</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>• Environnement &amp; énergie</li><li>• Ressources minérales et conduite d'exploitation</li><li>• Conception et management des systèmes de production</li><li>• Conception et management des systèmes d'information</li><li>• Conception et management des systèmes complexes</li><li>• Sciences et numérique pour la santé</li></ul>
---	---

**Et 7 profils métiers :** Ingénieur Manager Stratégie Innovation, Ingénieur d'affaires, International Business Developer, Responsable d'unités, Chef de projet complexe, Ingénieur R&D en mécanique des matériaux, Industries nucléaires (*projet 2016-2017*).

**Une scolarité adaptée.** L'école met en place des cursus aménagés ou personnalisés pour des élèves qui présentent un projet personnel très affirmé (création d'entreprise...) ou un profil particulier (sportif ou artiste de haut niveau).

**L'ouverture à l'international** est l'une des priorités de l'école. Une expérience de 3 mois à l'étranger minimum est obligatoire. La maîtrise de l'anglais est une impérieuse nécessité ; réussite obligatoire d'un test externe (TOEIC 800). Large choix de LV2.

50 % des élèves choisissent d'effectuer une partie de leur cursus au sein d'un établissement d'enseignement supérieur à l'étranger. L'école a établi des partenariats avec plus de **83** universités sur les cinq continents et a passé **23** accords de doubles diplômes avec des universités étrangères.

**Parcours bi-diplômant** également avec :

<b>Ecoles de commerce et de management :</b> Audencia Nantes – IMT Management Evry – ESC Clermont-Ferrand	<b>Masters scientifiques et techniques</b> dans les domaines géosciences, mécanique, biomécanique, risques et environnement, eau, TIC pour la santé.
<b>Ingénieur Architecte</b> – Université de Liège	

Une ouverture est possible vers la recherche en dernière année d'études.

### PLACEMENT

63 % des diplômés trouvent un emploi avant la fin de la scolarité ; 25 % sont embauchés à l'étranger ; 92 % sont placés en moins de 4 mois.

Salaire moyen brut annuel d'embauche : 39 000 €. 6 599 anciens élèves en activité.

### LA VIE EXTRA-SCOLAIRE

Le Cercle des Élèves et le bureau des sports permettent aux élèves de s'investir dans de multiples activités (une trentaine de sports collectifs ou individuels) ; plus de 30 clubs (musique, théâtre, comédie musicale, escalade, spéléologie, astronomie, photo...). Les élèves organisent des événements : gala, RKGE, Meuh Folle... et participent à des challenges : éco-marathon Shell, concours de simulation d'entreprise, défi SNCF, challenge USAIRE, concours accessibilité et architecture... EMAGINE, la Junior Entreprise des Mines d'Alès permet à des élèves de réaliser des projets industriels rémunérés.

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

+ de 1000 élèves en 2015/2016

Droits de scolarité : 1850 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 3850 €/an pour les étudiants hors union européenne. Les boursiers sont exonérés de ces droits.

Bourses : selon des critères similaires à ceux de l'Éducation Nationale.

Hébergement à la Maison des Élèves : réseau informatique haut débit (à partir de 190 €/ mois hors ALS)

Restaurant de l'École : prix moyen d'un repas : 3 €.

Directeur des Études : Alain BIZE

Directeur-Adjoint des études : James OLLIVIER

Équipe Admissions : Christiane BASTIDE - Christine JULIEN

**MINES DOUAI**  
**941, rue Charles Bourseul – CS 10838**  
**59508 DOUAI Cedex**  
**Tél. : 03 27 71 20 27 • Fax : 03 27 71 18 48**  
**[admissions@mines-douai.fr](mailto:admissions@mines-douai.fr)**  
**Site web : <http://www.mines-douai.fr>**

### FORMATION

Durée : 3 ans (Spé, L3, DUT) ou 2 ans (Master 1)

**Projet pédagogique** : former des ingénieurs généralistes avec un approfondissement dans un domaine (mineure, majeure, option) et préparation à une fonction de l'entreprise (filiale) pour être directement opérationnels avec une double compétence.

Le socle scientifique et technique, base de la formation d'ingénieur généraliste, est conforté, les savoirs et les savoir-faire technologiques sont développés ainsi que les qualités relationnelles, le sens de l'innovation et de l'ouverture.

L'ingénieur douaisien, généraliste, préparé à son métier dans un domaine spécifique et dans le cadre d'une fonction, est un manager, capable de travailler en équipe, ayant le sens de la créativité et de l'ouverture.

**8 domaines d'approfondissement** (8 majeures, complétées par 12 mineures) en avant-dernière année : Environnement et Industrie, Génie Civil, Génie Énergétique, Ingénierie Mécanique, Ingénierie de la Qualité, Ingénierie des Systèmes d'Information et de Communication, Optimisation et Automatisation des Processus Industriels, Technologie des Polymères et Composites.

**12 options** en dernière année dans les thèmes des Sciences et technologies de l'information et génie industriel, Sciences et technologies de l'énergie et de l'environnement, Génie civil et matériaux.

**8 filières métier** (en dernière année) : Achats, Commercial, Entrepreneur, Expertise Juridique et Technique de l'Environnement, International, Logistique, Management Stratégique de l'Entreprise, Recherche et Développement.

Des **relations internationales** privilégiées :

- deux langues obligatoires,
- dernière année d'études possible à l'étranger, avec doubles-diplômes possibles,
- au moins un semestre à l'étranger pour chaque élève entré en 1<sup>ère</sup> année.

Une réelle **expérience en industrie** avec 13 mois de stages (admis en 1<sup>ère</sup> année) ou 10 mois (admis en 2<sup>ème</sup> année) avec une aide à la recherche de stages.

Une orientation possible vers la recherche :

- master recherche en dernière année dans les domaines d'activités des départements de l'école,
- possibilité de thèse.

### PLACEMENT

95 % des diplômés trouvent un emploi en moins de 4 mois.

66 % de nos ingénieurs trouvent un emploi avant la fin de leur scolarité.

Salaire moyen d'embauche : 40k€ annuels en moyenne.

Un réseau actif d'ingénieurs anciens élèves : plus de 10 000 diplômés, 5 000 adhérents, répartis sur l'ensemble du territoire français et à l'étranger, regroupés au sein d'une association structurée et dynamique.

### UNE VIE EXTRA-SCOLAIRE INTENSE

32 associations et clubs regroupées au sein du Bureau des Élèves : junior-entreprise, solidarité, club musique ...

Une Association Sportive chargée de gérer 28 disciplines et d'organiser des manifestations de haut niveau (Eurotandem, Cartel des Mines...) ou la participation à de multiples compétitions (Course Croisière EDHEC, Marathon SHELL, ...).

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

697 élèves ingénieurs en 2015-2016 (hors formations spécialisées)

Droits de scolarité : 1850 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 3850 €/an pour les étudiants hors union européenne. Les boursiers sont exonérés de ces droits.

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation Nationale

Possibilité de logement pour tous les élèves : une maison des élèves regroupant 3 résidences en centre ville (825 chambres individuelles) avec restauration et disposant des infrastructures modernes de communication.

Coût de l'hébergement : 307 € par mois hors ALS

Restauration : environ 160 € par mois en pension complète 5 jours par semaine (possibilité 7 jours)

Directeur des Études et de la Formation : Raymond CHEVALLIER, adjoint Michel LECOMTE

Service Formation d'Ingénieurs Généralistes : Georges CUIENGNET

Admissions et Scolarité : Frédéric DELACROIX, Christelle FOVAUX, Sandrine TAILLÉ

**MINES NANTES**  
**La Chantrerie – 4 rue Alfred Kastler**  
**BP 20722 - 44 307 Nantes Cedex 3**  
**Tél. : 02 51 85 81 45**  
**[admissions@mines-nantes.fr](mailto:admissions@mines-nantes.fr)**  
**Site web : <http://www.mines-nantes.fr>**

### FORMATION

Durée : 3 ans (Spé, L3) ou 2 ans (Master 1)

L'école délivre une formation d'ingénieurs généralistes. Les élèves sont préparés à la conduite de projets, porteurs de valeurs humaines et capables de s'adapter à n'importe quelle situation, en France et à l'étranger. La pédagogie est axée sur le travail en équipe, la communication.

10 options sont proposées :

- champ des sciences et technologies de l'information : Organisation et management des technologies de l'information ; Génie informatique pour l'aide à la décision ; Génie des systèmes informatiques ; Management de la performance et des risques ; Gestion des opérations de production et logistique ; Automatique et informatique industrielle.
- champ des sciences et technologies de l'énergie et de l'environnement : Nucléaire, technologie, sûreté et environnement ; Systèmes et technologies associés aux réacteurs nucléaires ; Génie des systèmes énergétiques ; Génie de l'environnement.

L'école est ouverte sur le monde :

- expérience professionnelle de 3 mois minimum à l'étranger en 2<sup>ème</sup> année
- maîtrise impérative de l'Anglais, 2<sup>e</sup> langue obligatoire
- 40 partenariats avec des Universités à l'étranger, 15 doubles diplômes.

L'entreprise est au cœur de la formation : 10 mois de missions sur un parcours de trois ans, avec des exercices progressifs conduisant à la gestion de projets sur des problématiques industrielles.

Une orientation recherche est possible avec thèse et diplôme de doctorat dans les domaines d'excellence de l'école : Sciences et technologies de l'énergie et de l'environnement, Sciences et technologies de l'information.

C'est aussi une école pionnière dans le développement durable et la responsabilité globale (dotée d'un Agenda 21).

### PLACEMENT DES DERNIÈRES PROMOTIONS

95% des jeunes diplômés trouvent un emploi en moins de 4 mois, dont 64% avant la sortie de l'école. Le salaire d'embauche brut moyen primes incluses est de 37 469€ pour les diplômés 2014 (en activité en France).

### DES OCCASIONS MULTIPLES DE S'INVESTIR DANS LA VIE DE L'ÉCOLE

Un Bureau des Élèves dynamique : clubs sportifs et culturels, Junior entreprise, ...

Des projets d'envergure : Gala des Mines (soirée de prestige), Welcome Company (accueil des élèves étrangers), Handimanagement (sensibilisation de l'école au handicap), Club développement durable, ...

### RENSEIGNEMENTS PRATIQUES

600 élèves en formation ingénieur

Droits de scolarité : 1850 €/an pour les étudiants ressortissants d'un pays de l'Union Européenne ; 3850 €/an pour les étudiants hors union européenne

Bourses : système similaire à celui de l'Éducation nationale

Campus de 15 ha en bordure de l'Erdre

Possibilité de logement pour tous les élèves : résidences implantées sur le campus ou en centre ville, studette meublée de 18 m<sup>2</sup> avec un accès haut débit à Internet, une prise télévision, ligne téléphonique (pièce principale avec literie et bureau, salle d'eau avec WC, cuisine intégrée). Coût d'hébergement : 388 € / mois (hors ALS)

Possibilité de restauration sur place au prix de 3,20 € / repas.